



# ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°37 - OCTOBRE 2024

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi : 9h-12h / 13h45-16h45

Jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi et samedi : 9h-11h45



## Sommaire

Le mot du Maire	.....	p.1
Le point sur les travaux	.....	p.2
La rentrée scolaire	.....	p.2-3
Le musée de l'ours des cavernes	.....	p.3-4
Ça s'est passé à la bibliothèque !	.....	p.4
Des nouvelles de nos forêts	.....	p.5
L'avancement des travaux de la fromagerie du Habert !	.....	p.5
La mise en conformité du cimetière	.....	p.6
La restauration des berges par le SIAGA	.....	p.6
La résidence Béatrice	.....	p.7
Attention : adresse incomplète, courrier non distribué	.....	p.7
Le déneigement	.....	p.7
Du côté de nos jeunes	.....	p.7
Les brèves	.....	p.8
Le coin des associations	.....	p.8-9
Agenda et état civil	.....	p.10

## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Chacun d'entre nous joue un rôle fondamental dans la vie de notre communauté. Nous sommes tous responsables de notre territoire et de notre vie ensemble.

Notre commune, notre environnement, sont le reflet de l'engagement et des actions de chacun. Que ce soit en respectant les espaces publics, en participant aux initiatives locales ou en veillant à la sécurité et au bien-être de nos voisins, chaque geste compte.

Pour la transition écologique, il en est de même. La communauté de communes a souhaité se saisir du sujet et a ainsi élaboré une feuille de route qui guidera ses actions et sera relue à l'occasion de chacun des projets qu'elle portera. Cette feuille de route a été adoptée à l'unanimité lors du conseil communautaire du 1er octobre. Elle sera annexée au projet de territoire en vigueur.

La volonté du conseil communautaire est que chaque commune se saisisse de ces valeurs et les applique. Chacun doit faire sa part pour mieux faire ensemble : sobriété et partage en faveur du vivant, innovation sociale et créativité, spécificités chartrousines.

Vous trouverez ce document prochainement sur le site internet de la commune. Chacun des citoyens peut également s'en inspirer dans ses actions. C'est par un engagement collectif, un lien qui nous unit et qui nous pousse à agir ensemble que nous pouvons espérer un avenir meilleur. Je vous encourage donc à prendre part activement à cette transition.

Ensemble, faisons de notre territoire un lieu où il fait bon vivre, un territoire dont nous sommes fiers.

Bel automne à toutes et à tous,  
Le Maire

Anne LENFANT

## LE POINT SUR LES TRAVAUX

### **Travaux du SIAEP à la Coche :**

L'entreprise Midali a fini le réseau principal d'eau potable dans le village de la Coche. Elle termine actuellement tous les branchements des particuliers, les travaux ayant repris lundi 07 octobre. A la fin des travaux la route sera reprise en enrobé sur toute sa largeur. Le coût total des travaux s'élève à 670 000 € HT entièrement à la charge du SIAEP.

L'entreprise Giroud Garampon (sous-traitant de Midali) procède au changement total de la conduite du captage au réservoir : les travaux sont en cours pour un montant 460 000 €, toujours à la charge du SIAEP.

### **Travaux de parkings au Grand Carroz :**

Nous avons créé des parkings le long de la route à l'entrée du village et aménagé la place autour du bassin. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bron pour un montant de 6332,00 € HT avec une aide du département à hauteur de 48 %. Les habitants sont très satisfaits des travaux.

### **Travaux sur la route des Minets, suite à un glissement de terrain au niveau des chèvres du Granier :**

Nous attendons la réponse du département de la Savoie concernant les subventions pour débiter les travaux. Nous espérons commencer avant l'hiver, avec une estimation actuelle de 48 000 € HT.

Suite à l'étude géologique, nous devons réaliser une semelle béton et un enrochement bétonné de 15 ml x 5m de hauteur pour pouvoir soutenir la chaussée.

### **Travaux sur la route des Teppaz :**

Nous réalisons 2 aires de croisements sur des emplacements choisis en concertation avec les habitants. C'est l'entreprise Bron qui exécute les travaux pour un montant de 12050,00 € HT avec une aide de 48 % du département.

Nous remercions M Berthet Gérard et M Rey Pascal de nous avoir cédé gratuitement les emprises.

### **Route des Bruns :**

L'entreprise Cuquat Julien réalise depuis le lundi 27 octobre la purge de la chaussée avec un drain en amont et la pose d'un revêtement en enrobé sur 62 mètres linéaires au niveau de la ferme de Luc Corbet. Le montant des travaux s'élève à 16 957,60 € HT à la charge de la commune.

### **Entretien annuel des routes**

Cet été l'entreprise Colas a posé des rustines (gravillons + goudron) sur certaines routes afin de les entretenir. Nous réalisons la moitié des routes chaque année en alternance.

En 2024 le montant s'est élevé à 32400 € HT à la charge de la commune.

## LA RENTRÉE SCOLAIRE

Pour cette année scolaire 2024-2025 la rentrée a été marquée par l'arrivée de 8 petits de 3 ans.

L'effectif est de 33 élèves et les niveaux sont répartis comme suit :



- 8 petite section
- 4 moyenne section
- 3 grande section
- 7 CP
- 2 CE1
- 3 CE2
- 3 CM1
- 3 CM2.

Christelle Morillat a définitivement quitté son poste de directrice de l'école et a été nommée conseillère pédagogique sur Chambéry.

Ariane Bicaïs, professeur des écoles du cycle 2 occupe désormais le poste de directrice et Mickaëlle Mollard est venue rejoindre l'équipe.

Véronique Jacquet et Carole Gougoux, ATSEM, accompagnent les enfants durant la journée :

- dans les classes en soutien aux institutrices,
- pendant les temps de repas et de garderie.

Christelle Desprez intervient dans les classes en tant qu'AESH pour les enfants en difficultés.

Christine Pin en arrêt suite à un accident de travail est remplacée par Mila De La Llana le temps de la cantine et de la récréation.



Dans le cadre de l'aménagement de la cour de récréation deux bancs en bois ont été réalisés par Jordan et Dylan Puissant et leur grand-père. Merci pour ce beau travail.



En dehors des activités purement scolaires les enfants vont s'investir dans plusieurs projets :

- pour la classe des petits il y aura un travail sur l'agriculture et l'élevage en Chartreuse en partenariat avec le parc de Chartreuse,
  - les CM1 et les CM2 participeront cette année encore à l'activité « les champions de lecture » (projet national) en effectuant une lecture à haute voix devant un jury,
  - pour toute la classe des grands le projet « + 2 degrés » continue : à partir de la photo d'un paysage local les enfants doivent imaginer son évolution sous l'effet d'une température supérieure à 2 degrés.
- Le rugby reprendra au 3<sup>ème</sup> trimestre.

Pour tous, le programme « dans 1000 communes, la forêt fait école » se poursuit, avec cette année une réflexion sur le travail du bois ; des professionnels passionnés par leur métier pourraient intervenir auprès des enfants pour leur présenter la diversité de la filière bois.

Avis aux bonnes volontés.

A toutes et à tous nous souhaitons que chacun trouve sa place et s'épanouisse dans ce lieu d'apprentissage.

## LE MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

### Le Musée de l'ours des cavernes en chiffres

**2** : le Musée de l'ours des cavernes est le 2<sup>e</sup> musée payant le plus visité de Savoie d'après une enquête menée par l'agence Savoie Mont-Blanc en 2022, juste derrière le Musée des beaux-arts de Chambéry.

**23 716** : le nombre de visiteurs qui sont venus au musée depuis le 24 juin 2023, jour de sa réouverture après 9 mois de travaux.

**44%** : le pourcentage d'enfant composant la fréquentation du musée de janvier à septembre 2024.

**4** : le nombre de spectacles présentés au cours de la saison estivale 2024.

**138** : les personnes inscrites aux ateliers de l'été « modelage d'un ours en argile » et « vrai-faux archéo ».

### Prolongation de l'exposition temporaire

Face au succès de l'exposition « Bienvenue chez les Préhistos » à l'humour décalé, celle-ci est prolongée jusqu'au 9 mars 2025. L'exposition incite le public à découvrir la vie quotidienne des Préhistos, une famille préhistorique imaginaire, à travers une mise en scène immersive, ludique et originale. Dans le décor vintage d'une maison familiale, le visiteur est immergé dans une préhistoire plus proche, plus humaine et plus concrète.

Conception, réalisation et diffusion : département de Saône-et-Loire, Musée de préhistoire de Solutré, grand site de France Solutré Pouilly Vergisson.



crédit S. Vérollet - MOC



crédits L. Fouque – Chartreuse Tourisme



### Les actions en réseau du musée

Le musée adhère à plusieurs réseaux ce qui lui permet de réaliser collectivement des actions d'animation, de diffusion et de valorisation du patrimoine.

Le musée fait partie du réseau des « **musées de Savoie** » qui fête cette année son vingtième anniversaire. A cette occasion, le département de la Savoie a offert la représentation d'un spectacle dans différents sites du réseau. C'est dans ce cadre que le Musée de l'ours des cavernes a accueilli le 17 juillet 2024 le spectacle « **La boîte à bretelles** » de la compagnie « Les petits détournements ». 112 personnes ont assisté à ce bel évènement. Évasion garantie !

Le musée adhère également au réseau « **Pépites en Chartreuse, patrimoine et savoir-faire** ». Pour les journées européennes du patrimoine, le musée d'Entremont-le-Vieux a accueilli des artisans du réseau pour des ateliers, des rencontres et des démonstrations. Le public a découvert le savoir-faire de la potière Cécile Marinoni de « **L'atelier Céramique** », de la biscuiterie artisanale « **Un nuage de sucre** ». Le public a même mis la main à la pâte avec la fabrication de biscuits grâce à l'accompagnement de la boulangerie bio « **Les Champs du Pain** ». La coopérative laitière « **Ici en Chartreuse** », autre acteur de ce réseau, a proposé différentes animations et visites.



#### **Pour découvrir le musée :**

Pendant les vacances de Noël (21 décembre 2024 - 5 janvier 2025) et les vacances d'hiver (8 février - 9 mars 2025) le musée est ouvert tous les jours de 14h à 18h.

Pour retrouver l'actualité du musée : [www.musee-ours-cavernes.com](http://www.musee-ours-cavernes.com)

Contact : 04.79.26.29.87 – [info@musee-ours-cavernes.com](mailto:info@musee-ours-cavernes.com)

## ÇA S'EST PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !



Samedi 12 Octobre les petits et leurs familles étaient conviés à la bibliothèque pour une animation autour d'un raconté-tapis afin de découvrir une tendre histoire d'éveil au monde.

Ce raconté-tapis a été confectionné par des bénévoles de la bibliothèque mais pas que... D'habiles couturières de la commune se sont jointes au groupe. Merci à elles.

Dans le cadre du dispositif « premières pages », les onze enfants de la commune nés ou adoptés en 2023 se sont vus remettre le livre « Pouik et le petit oiseau », offert par le département. Ce moment chaleureux s'est poursuivi autour d'un goûter.

Une très belle réussite avec plus de quarante spectateurs présents...

## DES NOUVELLES DE NOS FORÊTS



Comme chacun peut le constater, les scolytes poursuivent leur prolifération sur les épicéas de la commune, dans les forêts publiques comme privées, malgré une météo bien plus humide qu'en 2023.

Pour notre forêt communale, ce sont 500 m<sup>3</sup> de plus que l'année dernière qu'il va falloir évacuer, s'ajoutant aux 1000 m<sup>3</sup> de l'année passée.

Il faut savoir que le prix de vente d'un bois « scolyté » est pratiquement divisé par 3 par rapport à celui du bois sain. A titre d'exemple, le dernier lot de 314m<sup>3</sup>, en bord de route, a été vendu pour 50 euros le m<sup>3</sup> duquel il faut soustraire 33 euros par m<sup>3</sup> pour l'exploitation.

Cette année, le département accorde une aide bienvenue de 700 euros par hectare de bois « scolyté ». Nous avons actuellement 6 hectares concernés par cette mesure, et cela nous permet d'espérer un prix vente au m<sup>3</sup> sensiblement au-dessus de 20 euros.

En 2023, vu l'ampleur de l'attaque des scolytes il avait été décidé en accord avec l'ONF de ne pas effectuer la coupe prévue sur la parcelle A au Gleisin. Cette année, nous maintenons la coupe prévue sur la parcelle C de la même forêt.

Le martelage a eu lieu le 22 octobre dernier, 210 m<sup>3</sup> ont été marqués alors qu'il était prévu d'en traiter environ 400m<sup>3</sup>. La mise en vente aura lieu au printemps 2025.

## L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA FROMAGERIE DU HABERT !



Malgré une météo défavorable, les charpentiers ont terminé l'ossature bois qui accueillera le toit et sous lequel nous aurons un local technique et de stockage des matières premières.

L'intérieur de l'ancien atelier a été démonté et les nouvelles ouvertures ont été réalisées par les maçons. L'entreprise de terrassement est en train de finir de démolir le sol.

Prochaines étapes pour le mois en cours : isolation et couverture du local technique, réservations et dallage dans l'atelier et pose des menuiseries extérieures.



Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers et techniques : la région Auvergne-Rhône-Alpes, la fondation Bettencourt Schueller, l'ARS, le conseil départemental de la Savoie via le budget citoyen #2, Chartreuse diffusion, le Crédit Agricole des Savoie, la fondation Placoplatre, la fondation Eiffage, France Active, la commune d'Entremont-le-Vieux et le PNR de Chartreuse.

Rendez-vous le mois prochain pour de nouvelles avancées !



Avec le soutien



## LA MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation du cimetière communal, deux procédures sont mises en œuvre actuellement :

- Une concernant le sort des concessions échues afin que les sépultures dont les droits concédés sont expirés, parfois depuis longtemps, trouvent ou retrouvent une existence juridique conforme à la légalité.
- Une concernant la régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun.

Les documents explicatifs de ces deux procédures sont affichés sur le panneau d'informations de la mairie et au cimetière. Ils sont consultables en ligne sur le site de la mairie :

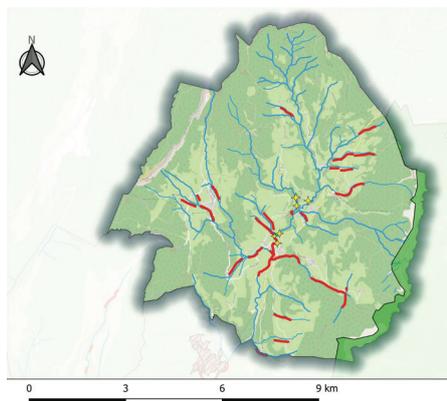
<https://entremont-le-vieux.com/mise-en-conformite-du-cimetiere/>

## LA RESTAURATION DES BERGES PAR LE SIAGA

Créé en 1993, le SIAGA est un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) des bassins versants du Guiers, d'Aiguebelette, de la Bièvre et du Truison. Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison, dont les limites sont avant tout hydrographiques, autrement dit déterminées par l'écoulement naturel des eaux, est situé en région Auvergne Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de l'Isère et de la Savoie. Il s'étend du massif de la Chartreuse au sud jusqu'au Rhône au nord.

Depuis plus de trente ans, le SIAGA mène des études et des travaux au service :

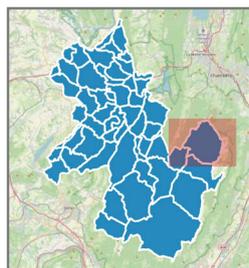
- du bon fonctionnement écologique et de la restauration des cours d'eau et des zones humides,
- de la surveillance de la ressource et de la qualité de l'eau des rivières,
- de la protection de la biodiversité dans les milieux aquatiques,
- de la prévention des inondations et du développement d'une conscience du risque.



La préservation et l'entretien de la ripisylve incombent aux propriétaires riverains mais, depuis plus de 20 ans, le caractère d'intérêt général de l'entretien des cours d'eau a été reconnu et les collectivités locales peuvent se substituer **ponctuellement** aux riverains.

Ainsi, le SIAGA a pris en charge l'entretien de **certaines portions des cours d'eau du territoire** selon un programme pluriannuel qui définit les secteurs d'intervention.

En 2023, **plus de 150km de cours d'eau** ont été entretenus par le SIAGA sur l'ensemble du bassin versant qui confie les travaux à des équipes en insertion et qualification professionnelle.



- Réserve naturelle nationales
- ▨ Espaces naturels sensibles
- Contour de la commune dans le périmètre SIAGA
- Entretien 2024 [124]
- Cours d'eau
- ★ Interventions ponctuelles prévues prochainement

Chaque année, et sur un cycle de 5 ans, les linéaires diffèrent permettant aux techniciens de rivière du SIAGA de prospecter l'ensemble des cours d'eau à la recherche de travaux de restauration et d'entretien. Cette surveillance ne signifie pas qu'une intervention sera obligatoirement réalisée. Si le technicien de rivière ne relève pas de problématique de risque de chute, d'embâcle ou autre relevant de l'intérêt général, l'équipe en réinsertion se concentre alors sur d'autres secteurs prioritaires.

A Entremont-le-Vieux, dans le cadre de la déclaration d'intérêt général du SIAGA, certaines portions des cours d'eau (en rouge sur la carte) ont fait l'objet d'une surveillance par les techniciens de rivière. Des travaux sont prévus d'ici la fin de l'année (signalés par des étoiles jaunes sur la carte).

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le SIAGA :**

**04 76 37 26 26**

[contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)

[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)

## LA RÉSIDENCE BÉATRICE

Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du canton des Échelles (*résidence Béatrice*) intervient sur les 11 communes du canton pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Deux équipes se déplacent sur le territoire afin de permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de continuer à vivre à leur domicile, en leur apportant un soutien et des compétences professionnelles :

- L'équipe d'aides à domicile (SAD) réalise des prestations d'accompagnement dans la vie à domicile : entretien du logement, aide aux courses ou préparation de repas, soutien à la vie sociale... Des prises en charge existent pour financer ces interventions.

- L'équipe de soins à domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale auprès des personnes en perte d'autonomie pour assurer des soins dit de nursing (toilette, transfert, aide au lever...). Ceci afin d'éviter une hospitalisation, de faciliter le retour au domicile ou de retarder une entrée en établissement.

**Depuis le 1er juillet 2024, les deux équipes ont fusionné afin de créer le service de l'autonomie.**

**L'objectif est de proposer une réponse globale aux besoins des personnes âgées à domicile.**

**Le service de l'autonomie se tient à votre disposition pour tout renseignement au 6 place Francisque Viard aux Échelles :**

Du lundi au vendredi,  
Au 04 79 68 69 74 ou 04 79 36 68 00  
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30,  
[sad@cias-residence-beatrice.org](mailto:sad@cias-residence-beatrice.org)



## ATTENTION : ADRESSE INCOMPLÈTE, COURRIER NON DISTRIBUÉ

Depuis la mise en place de l'adressage dans notre commune, la poste a décidé de ne plus distribuer les courriers envoyés avec le nom du hameau comme seule indication.

Pensez à mettre à jour votre adresse auprès de toutes les administrations, sites marchands, familles, amis, etc. pour être sûr de ne rien perdre.

## LE DÉNEIGEMENT



### **Des poubelles déneigées pour un service de qualité**

Chaque hiver, la neige dépose sur notre beau territoire son manteau blanc. Attendue de tous, elle peut toutefois devenir un véritable obstacle pour certains services, comme la collecte des déchets.

Rapidement, les bacs d'ordures ménagères deviennent inaccessibles, juchés sur des monticules de neige, ou coincés derrière un épais bourrelet de glace.

Tant bien que mal, chacun parvient malgré tout à y déposer son sac noir.

Mais pour l'équipe de collecte, c'est un parcours du combattant qui s'engage à chaque tournée, avec des dizaines et des dizaines de bacs à dégager, faire rouler et vider.

**Afin de faciliter le travail des agents, merci de prendre quelques minutes pour déneiger le bac de regroupement du quartier ou du hameau et de faciliter ainsi sa collecte !**

## DU COTÉ DE NOS JEUNES

Marion Martinet continue de courir après les chronos et les belles performances.

Classée 4<sup>ème</sup> au championnat de France au 2000m steeple, malgré quelques déboires, avec un chrono de 6 minutes et 59 secondes. Il s'agit de la 5<sup>ème</sup> performance française en 2024 chez les filles juniors sur cette distance, à 8'' de la meilleure. Cela nous promet de belles performances à venir ... En effet, le fait d'avoir voulu comparer la qualité de la rivière du steeple avec celle du Cozon lui a sûrement coûté le podium.

Cet automne, elle entame bien sa nouvelle saison en ayant remporté le titre des équipes mixtes lors de l'Ekiden Grenoble avec un temps de 18'23 au 5KM, entre autres. A suivre...

## LES BRÈVES

### **Commémoration de l'armistice 1918, le 11 novembre 2024 à 11h30 au monument aux morts**

Nous mettrons à l'honneur nos deux porte-drapeaux historiques : Jean Gandy et Pierre Gandy, ainsi que Jean Corbet et Marc Gougoux qui ont toujours été présents les 8 mai et 11 novembre quelle que soit la météo, quelle que soit leur santé pour honorer les combattants morts pour la France, pour notre liberté. Soyons nombreux à leur témoigner notre reconnaissance. Un verre de l'amitié clôturera la cérémonie.

### **Recensement pour le service national**

Le recensement pour le service national est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez. A cette occasion le maire délivre une attestation de recensement.

Vous serez ensuite convoqué à la journée défense citoyenneté (JDC) qui est une journée obligatoire, ce qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers. L'attestation de présence à la JDC est obligatoire pour passer le permis de conduire, les examens...

Le recensement induit l'inscription automatique sur la liste électorale de votre domicile.

### **Fête du livre**

La fête du livre organisée par la librairie «les pages libres» et les bibliothèques de Saint-Pierre d'Entremont et d'Entremont-le-Vieux a été une belle réussite avec près de 150 visiteurs sur le seul samedi après-midi. La rencontre avec les auteurs et les nombreuses animations proposées ont ravis petits et grands.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### **LE CROSS DES SAPEURS POMPIERS**



Les sapeurs-pompiers de Chartreuse Nord organisent un cross de portée départementale le 16 novembre prochain au col de la Cluse. Début des épreuves à 13h. Nombreux lots à la clef. Buvette sur place.

Ouvert au public à partir de la catégorie benjamin (12 ans). Certificat de non contre-indication à la course à pied en compétition à présenter obligatoirement le jour de la manifestation.

Inscriptions gratuites par mail à [amicale.sp.chartreusenord@gmail.com](mailto:amicale.sp.chartreusenord@gmail.com) ou à l'aide du QR code, limitées à 50 participants.

### **BELOTE ET REPAS CHOUCROUTE DU SKI CLUB**

A noter dans vos agendas, le ski club d'Entremont-le-Vieux organise le **Samedi 23 novembre** à la salle polyvalente :

- **un concours de belote**, avec 2 jambons à gagner et de nombreux autres lots pour 20 € la doublette. Inscriptions à partir de 14h, début du concours à 15h

- **un repas choucroute** à partir de 20h30 (17€ par personne)

La participation aux 2 événements est indépendante. Réservation obligatoire pour le repas avant le 16 novembre :

- par SMS au 06-87-46-59-59 (Jérôme)

- par mail à [skiclubentremont73@gmail.com](mailto:skiclubentremont73@gmail.com)

**Venez nombreuses et nombreux !!!**

## **NOUVEAU : LE SKI CLUB DIVERSIFIE SES PRATIQUES !**

### **Spatules et baskets en Chartreuse**

Pour se retrouver, s'améliorer, être en forme, se dépasser et se construire !

- En loisir pour les jeunes : ski alpin, ski de fond ou mi-fond / mi-alpin (4 séances de chaque). Avec des spatules durant l'hiver et pour les motivés, en basket sur le reste de l'année.

- En compétition pour les jeunes et moins jeunes : ski alpin, ski de fond et biathlon. Activités toujours déclinées façon spatules et baskets

### **Les samedis matin pour tous et les mercredis après-midi pour les plus motivés**

- Pour les adultes : 6 cours de skating si 6 inscrits minimum, les samedis matin en hiver. 8 séances de marche nordique les samedis de 10h à 12h.

A partir de 120 euros, pratique des activités sur les différents sites de Chartreuse.

Inscriptions saisonnières ou à l'année. Les inscriptions à l'année sont en cours. Une journée d'inscription pour les skieurs de l'hiver aura lieu à la mi-novembre.

Renseignements : [skiclubentremont73@gmail.com](mailto:skiclubentremont73@gmail.com) ou [skiclubentremont73.nordique@gmail.com](mailto:skiclubentremont73.nordique@gmail.com)

Jérôme au 06-87-46-59-59 ou Stéphanie au 06-75-13-24-66 sur le Blog : [desertbiathlon.over-blog.com](http://desertbiathlon.over-blog.com)

## **LE TÉLÉTHON AUX ENTREMONTS**

Le **vendredi 29 novembre** les Entremonts se mobilisent pour le Téléthon :



- loterie chez les commerçants
- urne pour les dons à l'office du tourisme
- vente de diots et de bugnes sur commande avant le 16 novembre
- défi à 19h: **tous ensemble allumons le Téléthon au bord du Cozon**
- soirée animée par la boîte Vocale ; buvette, diots, pâtisserie, petits objets : de 18 à 22 heures à la salle polyvalente d'Entremont-le-Vieux.

Le **samedi 30 novembre** : stand téléthon sur le marché de Saint-Pierre d'Entremont

## **L'APEEP**

Pour les fêtes de fin d'année, l'association des parents d'élèves d'Entremont-le-Vieux vous propose sa traditionnelle vente de saumons, truites fumées et vin blanc.

Les commandes sont à retourner avant le 4 décembre :

- par sms auprès de Mylène au 06.77.55.86.95
- par mail à [saumonsdesentremonts@gmail.com](mailto:saumonsdesentremonts@gmail.com)
- par bon de commande distribué dans vos boîtes aux lettres.

**La livraison aura lieu le jeudi 19 décembre.**

## **LE MARCHÉ DE NOËL**

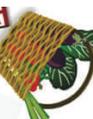
Le Groupement des Paysans et Artisans (GPA) et la SICA du Granier vous invitent à venir préparer Noël dans une ambiance chaleureuse et conviviale :

**le samedi 14 décembre de 11h à 17h sur le parking devant la fromagerie.**

### Animations prévues :

- marché artisanal avec des exposants du GPA ainsi que des producteurs de la Sica,
- stand de matafans (tenu par le GPA),
- buvette (tenue par le sou des écoles d'Entremont-le-Vieux),
- vin chaud,
- le père Noël et sa vache,
- chorales locales,
- spectacle pour enfant d'artistes locaux.

## AGENDA



Mardi 5 novembre

**Conférence sur l'eau et le changement climatique à la maison des arts dans le cadre du cycle de conférences organisées par la communauté de communes cœur de Chartreuse et le programme TRANSTAT à 19h à Saint-Laurent du Pont.**

Lundi 11 novembre

**Commémoration de l'armistice au monument aux morts à 11h30**

Samedi 16 novembre

**Cross départemental des pompiers au Désert à partir de 13h**

Samedi 23 novembre

**Belote et repas choucroute du ski club d'Entremont**

Vendredi 29 novembre

**Téléthon à la salle polyvalente d'Entremont-le-Vieux à partir de 18h**

Samedi 30 novembre

**Saint-Barbe des pompiers à l'école de Saint-Pierre d'Entremont**

Lundi 9 décembre

**Conférence sur la biodiversité et le changement climatique dans le cadre du cycle de conférences organisées par la communauté de communes cœur de Chartreuse et le programme TRANSTAT. Le lieu sera précisé ultérieurement.**

Jeudi 14 décembre

**Marché de Noël devant la coopérative, de 11h à 17h**

# ETAT CIVIL

## CARNET ROSE

**Eden VILLOT**, fils de Denise BOULANGER et Samuel VILLOT, né le 16 juillet 2024

**Margaux JACQUES**, fille de Sandrine GONTARD et Victor JACQUES, née le 15 septembre 2024

## MARIAGES

**Mariette GONZALEZ et Thibaud MONTABONE**, mariés le 18 mai 2024

**Bernadette MINET et Michel LEVASSEUR**, mariés le 13 août 2024 à Chambéry

**Sophie DULERY et Alexandre SCHERER**, mariés le 17 août 2024

**Tracy CASTAN et Jonathan BESSON**, mariés le 24 août 2024

**Pauline CARTANNAZ et Dylan ROGUET**, mariés le 05 octobre 2024

## DÉCÈS

**Fernande TEPPAZ** née PERRET le 31/03/1929 et décédée le 17/07/2024

**Marie GEVET** née TARDY le 06/10/1931 et décédée le 26/07/2024

**Christophe REY**, né le 08/03/1966 et décédé le 02/09/2024

**Madeleine REY** née RIGAUD-PERU le 21/05/1929 et décédée le 30/09/2024

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : [communication.entremont@gmail.com](mailto:communication.entremont@gmail.com)



Mairie d'Entremont-le-Vieux

Le Bourg  
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48  
Messagerie : [mairie@entremont-le-vieux.com](mailto:mairie@entremont-le-vieux.com)  
Site internet : [www.entremont-le-vieux.com](http://www.entremont-le-vieux.com)

ENTREMONT-LE-VIEUX

## LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux  
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site [www.entremont-le-vieux.com](http://www.entremont-le-vieux.com)

**Directrice de la publication** : Anne LENFANT

**Responsable de la publication** : Laura CURIALLET

**Comité de rédaction** : cellule communication

**Tirage** : 400 exemplaires